



## EQUIPIER DE SECURITE EN MILIEU SANITAIRE (ESMS)

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situations de handicaps. Nous consulter.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

**Former le personnel d'un établissement sanitaire afin qu'il soit capable de donner l'alerte, d'agir devant un début de feu et de mettre en sécurité les résidents ou malades.**

#### Références réglementaires :

**Code du travail :**

**R-4227-28 :** L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs

**R 4227-37 :** Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

**R 4227-39 :** La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. **Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois.** Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail

Règle APSAD R6

### DUREE

**7 heures**

➤ 4h30 de théorie

➤ 2h 30 de pratique

Réussite 2020 100%

### LIEU

Sur votre site.

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout le personnel de l'entreprise.

Conformément au code du travail.

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 personnes maximum par groupe

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

#### **Théorique :**

Exposé, question/réponses

#### **Pratique :**

Démonstration et exercices

### INTERVENANT

Sapeur-pompier et formateur

### Attestation :

**Possibilité de délivrance d'une attestation sur demande de l'entreprise**

### Matériel :

Les feux sont réalisés à l'aide de générateur de flammes à gaz. Ils sont sans danger pour les stagiaires, et propres.

## PROGRAMME



### Partie théorique

- La connaissance de l'entreprise, de ses risques et de ses moyens spécifiques pour la lutte contre l'incendie. Consignes spécifiques de votre établissement.
- Le contexte réglementaire et organisationnel des établissements de type U et type J.
- La connaissance des consignes générales et particulière de sécurité de l'entreprise :  
- *Alarmes, Procédure d'alerte, SSI, Intervention, Evacuation*
- Les causes et effets de l'incendie
- Triangle du feu
- Les classes de feux
- Agents extincteurs et procédés d'extinction
- La protection, le message d'alerte, les moyens de secours, différentes techniques de mise en sécurité de patient, transfert horizontal.
- Organisation de l'intervention

### Partie pratique

- **Visite de l'établissement**
- **Repérer l'emplacement des moyens de lutte contre le feu**
  - Le SSI,
  - Repérer les coupures d'énergie
  - Technique d'évacuation d'une victime dans une pièce enfumée (générateur de fumée)
- **Démonstration d'efficacité et d'inefficacité des agents extincteurs**
  - Exercices sur feux réels sans extincteur (*Friteuse, Bouteille de gaz*)
  - Exercices sur feux réels avec extincteur et Robinet d'Incendie Armé (*Extinction feu simulé avec générateur de flamme*)
- **Analyse des exercices et axes d'améliorations données par le formateur**

SARL FORMABREIZH au capital de 100 €

15 Avenue des érables - 56200 LA GACILLY - ☎ : 06 98 06 04 67 - N° Siret : 788 573 319 00027

[www.formabreizh.com](http://www.formabreizh.com) FOR/PROG/ESMS/7h/V1/2021